

1er octobre 2025 Province de Québec  
Municipalité du Canton de Hope  
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce premier jour du mois d'octobre de l'an deux mil vingt-cinq, à vingt heure, sont présents :

Colette Plusquellec  
Magella Grenier  
Delisca Doucet  
Linda Delarosbil  
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Hazen Whittom.

La directrice générale est aussi présente.

132-2025

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

133-2025

**ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 2 SEPTEMBRE 2025**

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 2 septembre 2025 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

134-2025

**COMPTES**

Il est proposé par Linda Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 10-25 et 10A-25 au montant de 71 770.99\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

135-2025

**DON**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse les dons suivants :

|                          |         |
|--------------------------|---------|
| Tournoi de balle de Hope | 2 000\$ |
| Comité des petits bedons | 300     |
| Légion Royale canadienne | 25      |
| Collectif Aliment terre  | 600     |
| Épilepsie                | 50      |

Adoptée

136-2025

**BUDGET 2026 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE  
GESTION DE MATIERES RÉSIDUELLES AVIGNON-  
BONAVVENTURE (RGMRAB)**

CONSIDÉRANT QUE le 14 septembre 2023, la RGMRAB est devenu propriétaire de l'ensemble des actifs reliés au Lieu d'enfouissement technique de St-Alphonse ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 468,34 de la Loi sur les Cités et villes et 603 du Code municipal, la RGMRAB dresse son budget chaque année pour le prochain exercice et doit le transmettre pour adoption à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;

CONSIDÉRANT QU'un projet de budget pour l'année 2026 a été approuvé par les membres du conseil d'administration de la RGMRAB lors d'une réunion tenue le 16 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE le projet de budget approuvé a été transmis aux municipalités membres de la RGMRAB;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Hope est membre de la RGMRAB;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des membres QUE la municipalité du Canton de Hope adopte le budget 2026 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la secrétaire-trésorière de la RGMRAB, madame Cathy Cauvier.

Adoptée

137-2025

**LIGNAGE - ROUTE DU QUAI**

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte l'offre Bitumetech Gaspésie concernant la ligne jaune dans la Route du Quai au coût de 360\$ plus taxes.

Adoptée

138-2025

**UTILISATION DU FONDS RÉSERVÉ ÉLECTION**

Il est proposé par Linda Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité transfère 6000\$ du fonds réservé élection au budget courant.

Adoptée

139-2025

**PONCEAU RANG 9 - LOT 5766609**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité change le ponceau situé sur le lot 5766609 dans le Rang 9 de St-Jogues.

Le coût du ponceau est de 4 168.99\$ et les travaux seront effectués par Roy Blais inc.

Adoptée

140-2025

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Patricia Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

---

Hazen Whittom, maire

Nancy Castilloux,  
Dir.gén

